

Les diplômés des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD) en 2022

Le BAFA et le BAFD sont deux diplômes permettant d'encadrer à titre non professionnel¹ des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (colonie de vacances, accueil de loisirs, accueil périscolaire). En 2022, 46 200 BAFA et 1 600 BAFD ont été délivrés. La proportion de titulaires du BAFA à 24 ans² est estimée à 4,9 %, soit un niveau proche de 2018, avant la crise sanitaire. Au cours des cinq dernières années, près de 200 000 BAFA ont été délivrés. Les femmes sont très majoritaires parmi les diplômés du BAFA (69 %) et du BAFD (68 %). Si l'âge médian à la délivrance du BAFA se situe autour de 19 ans, il est plus élevé pour le BAFD (33 ans), les titulaires d'un BAFD ayant vocation à diriger des structures d'accueil.

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Créé en 1973, le BAFA est un diplôme qui prépare à l'exercice des fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs (colonie de vacances, accueil de loisirs, accueil périscolaire). Délivré par les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, il permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle des enfants et adolescents. Il se distingue ainsi des diplômes professionnels de l'animation, acquis à travers des formations initiales ou continues conduites par les ministères chargés de l'éducation nationale (bac professionnel), de l'enseignement supérieur (bachelor universitaire de technologie [BUT]), du secteur de la jeunesse et des sports (certificat ou brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport [CPJEPS ou BPJEPS]) ou de la branche professionnelle (certificat de qualification professionnelle [CQP]).

La formation au BAFA est accessible sans prérequis de diplôme et dispensée par des organismes habilités par l'État. L'âge requis, fixé à l'origine à 17 ans, a été abaissé à 16 ans en 2022. La formation se déroule en trois étapes qui doivent être effectuées dans un délai d'au plus 30 mois : session de formation générale (8 jours), stage pratique (14 jours minimum) et enfin session d'approfondissement ou de qualification (6 à 8 jours). Du fait des restrictions sanitaires en 2020 et 2021, de nombreux stages

de formation ont été annulés, ainsi que de nombreux séjours collectifs, limitant ainsi les possibilités d'effectuer un stage pratique.

Le coût du BAFA varie en fonction des organismes de formation et des conditions d'accueil (hébergement, pension, etc., inclus ou non). À titre illustratif, les sessions de formation générale coûtent entre 400 et 1000 €, celles d'approfondissement entre 350 et 500 €, celles des qualifications entre 500 et 700 €. Le stage pratique peut, lui, être rémunéré. Afin de faciliter l'accès aux formations préparant au BAFA, certains organismes (caisses d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole [MSA], conseils régionaux, comités d'entreprises, mairies, Pôle emploi...) attribuent des aides financières, de façon conditionnée ou non. En 2022, quelque 27 000 jeunes ont bénéficié d'une aide exceptionnelle de 200 €, afin de leur permettre d'achever leur parcours de formation, et une aide de 100 € a été attribuée aux volontaires en service civique souhaitant passer le BAFA. À compter du 1^{er} juillet 2023, la CNAF double le montant de son aide nationale accordée aux candidats qui s'engagent dans un parcours de formation BAFA pour le porter à 200 euros.

Six candidats sur dix ayant validé la session de formation générale en 2018 ont finalement obtenu leur BAFA entre 2018 et 2022, soit un taux d'abandon en cours de formation de 40 % ; ce taux d'abandon n'atteignait qu'un tiers en 2013.

Le nombre de BAFA délivrés retrouve un niveau comparable à celui d'avant la crise sanitaire

En 2022, 46 200 BAFA ont été délivrés, soit 12 700 de plus qu'en 2021 (+38 %, graphique 1). En 2020, du fait de la crise sanitaire, le nombre de diplômes délivrés avait connu un point historiquement bas à 31 000. En 2021, on enregistrait déjà une hausse – modeste – du nombre de BAFA délivrés (+2 600). Le report des entrées en formation et des stages pratiques des candidats au BAFA en 2020 et 2021 ainsi que l'aide exceptionnelle de 200 € ont pu contribuer à ce redressement spectaculaire du nombre de BAFA délivrés en 2022.

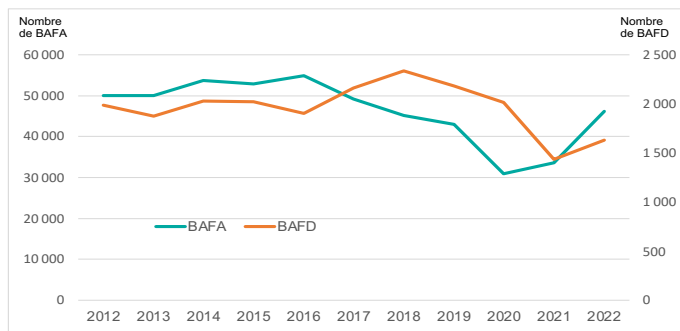
1. Le BAFA et le BAFD sont deux diplômes dits non professionnels car ils ont vocation à n'être utilisés que de façon occasionnelle. Pour encadrer des enfants ou des adolescents en accueil collectif de mineurs de manière pérenne (contrat à durée indéterminée), un diplôme recensé au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en principe requis. Par ailleurs, le BAFD ne permet pas de diriger un accueil de plus de 80 mineurs et actif plus de 80 jours par an ; dans un tel cas, un diplôme professionnel est requis.

2. Il s'agit de la proportion de diplômés du BAFA d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de délivrance observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge jusqu'à 24 ans, la part de lauréats dans la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge. Les calculs ont été réalisés en utilisant les séries démographiques de l'INSEE. Les données concernant les années 2020, 2021 et 2022 sont de ce fait provisoires.

Ces évolutions récentes s'inscrivent néanmoins dans un contexte de baisse amorcée dès 2017 : après une période de relative stabilité et un pic en 2016 (54 800), le nombre de BAFA délivrés a reculé de près de 22 % en seulement trois ans, avec une baisse de 12 000 entre 2016 et 2019. Ce recul rapide était intervenu concomitamment à l'assouplissement de la réforme des rythmes éducatifs de 2013. Celle-ci visait à proposer des activités périscolaires pour le plus grand nombre d'élèves de l'enseignement primaire et sa mise en œuvre avait entraîné un besoin accru en animateurs.

graphique 1

Nombre de diplômes BAFA et BAFD délivrés entre 2012 et 2022



Source : MENJ-DJEPVA, base de données BAFA-BAFD, traitement INJEP-MEDES.
Lecture : Environ 46 200 BAFA et 1 600 BAFD ont été délivrés en 2022.

Au total, entre 2018 et 2022, 198 800 BAFA ont été délivrés. En mobilisant les taux d'obtention par âge observés en 2022, la part des jeunes qui seront titulaires du BAFA à 24 ans est estimée à 4,9 %, après un point historiquement bas à 3,3 % en 2020, et retrouve un niveau proche de celui d'avant crise.

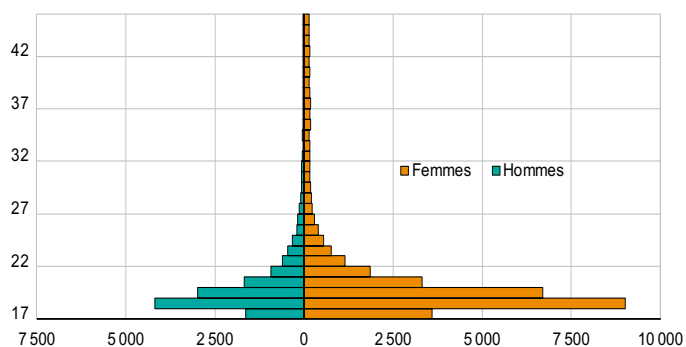
Le BAFA attire majoritairement des jeunes femmes

L'âge médian à l'obtention du BAFA est de 19 ans en 2022 : la moitié des diplômés a donc 19 ans ou moins (graphique 2). Par ailleurs, 86 % des diplômés ont moins de 25 ans et neuf sur dix moins de 30 ans. Enfin, plus des deux tiers des diplômés 2022 du BAFA (69 %) sont des femmes. Cette proportion est stable sur les dix dernières années.

La proportion de diplômés du BAFA à 24 ans³ connaît de fortes disparités selon les régions : de 7,0 % de diplômés par génération dans les Hauts-de-France et 6,5 % dans les Pays de la Loire, à 3,7 % en Bourgogne-Franche-Comté, seulement 0,7 % en Corse, et au maximum à 2,3 % dans les départements et régions d'outre-mer (voir données complémentaires en ligne).

graphique 2

Pyramide des âges des diplômés du BAFA en 2022



Source : MENJ-DJEPVA, base de données BAFA-BAFD, traitement INJEP-MEDES.
Lecture : En 2022, le BAFA a été délivré à quelque 9 000 femmes âgées de 18 ans et à quelque 4 200 hommes âgés de 18 ans.

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR (BAFD)

Le BAFD est un diplôme destiné à permettre de diriger à titre non professionnel un accueil collectif de mineurs (colonie de vacances, accueil de loisirs, accueil périscolaire) pouvant accueillir jusqu'à 80 mineurs ou même davantage si l'accueil est ouvert moins de 80 jours au cours de l'année. Créé en 1972, il a remplacé le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de colonie de vacances et de centre aéré créé en 1946. Comme pour le BAFA, la formation au BAFD est dispensée par des organismes habilités par l'État. Initialement accessible à partir de 21 ans uniquement, l'âge a été abaissé à 18 ans révolus en 2020. L'inscription à la formation BAFD nécessite au préalable l'obtention du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat équivalent³. La formation au BAFD s'articule en quatre étapes qui doivent se dérouler dans un délai d'au plus quatre ans : session de formation générale (9 ou 10 jours), premier stage pratique (14 jours), perfectionnement (6 jours) et enfin second stage pratique (14 jours).

Près d'un candidat sur trois (32 %) ayant validé la session de formation générale en 2017 a finalement obtenu son BAFD entre 2017 et 2022, soit un taux d'abandon en cours de formation supérieur aux deux tiers (68 %). Ce taux d'abandon n'atteignait que 54 % en 2012.

Une légère reprise des délivrances de BAFD, après la baisse historique de 2021

En 2022, 1 600 BAFD ont été délivrés, soit 200 de plus qu'en 2021 mais le niveau reste inférieur à celui de 2019 et 2020 (graphique 1). En 2021, le nombre de BAFD délivrés a été historiquement bas et s'inscrit lui aussi dans une tendance à la baisse amorcée en 2019. Après un pic de 2 300 BAFD en 2018, le recul du nombre de BAFD délivrés s'explique d'abord par l'assouplissement en 2017 de la réforme des rythmes éducatifs de 2013 puis par la crise sanitaire. Celle-ci a entraîné la contraction de l'activité des accueils collectifs de mineurs avec hébergement. En 2022, la reprise du nombre de BAFD délivrés demeure modeste.

Délivré à des détenteurs du BAFA, le BAFD attire lui aussi majoritairement des femmes

En 2022, l'âge médian à l'obtention du BAFD s'établit à 33 ans : la moitié des diplômés du BAFD en 2022 a donc 33 ans ou moins. Par ailleurs, comme pour le BAFA, plus des deux tiers des diplômés 2022 du BAFD (68 %) sont des femmes.

Renaud Foirien, chargé d'études statistiques, INJEP

3. Autre diplôme, titre ou certificat permettant d'exercer en tant qu'animateur et justifier de deux expériences d'animation d'une durée totale minimum de 28 jours durant les deux ans précédant l'inscription, dont une au moins en accueil collectif de mineurs.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Données statistiques sur les diplômes BAFA et BAFD de 2011 à 2022, septembre 2023 [\[en ligne\]](#).
- Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), 2023, *L'animateur BAFA, le plus beau « non métier » du monde* ? [\[en ligne\]](#).
- Données statistiques sur les accueils collectifs de mineurs de 2009-2010 à 2021-2022, janvier 2023 [\[en ligne\]](#).
- Bacou M., 2017, *Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur-animateur (BAFA). Quels effets sur les parcours d'engagement et d'autonomie des jeunes ?* *Revue de littérature*, INJEP Notes & Rapports [\[en ligne\]](#).
- Foirien R., 2018, « Accueils de loisirs sur le temps périscolaire. Une forte croissance en lien avec la réforme des rythmes éducatifs », *INJEP Analyses & synthèses*, n° 9 [\[en ligne\]](#).